



La représentativité de l'asbl SNPS

Création : lundi 11 février 2019 20:17

Contrairement à ce que vous auriez pu lire dans une certaine presse, le SNPS compte à ce jour, plus d'affiliés que jamais et donc bien au delà des 10 % requis.

Ce n'est donc nullement sur un tel critère que le Ministre de l'Intérieur a pris acte de la non-représentativité du SNPS mais sur un avis juridique que nous contestons formellement et que nous allons dénoncer devant telle instance que de conseil.

Dans l'attente d'une décision juridique demandée en extrême urgence, nous appelons nos délégués à ne plus assister à quelque comité que ce soit et à ne plus poser d'acte en tant que délégué.

Aucune dispense de service ne sera accordée jusqu'à nouvel ordre.

Gardons notre calme et notre sang froid, le SNPS va faire constater son bon droit !